



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 23.09.2014 (F) Version 2.3
BALLISTOL-Animal

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial BALLISTOL-Animal

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Moyenne de soins pour des animaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

F.W.Klever
Hauptstraße 20, D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96
E-Mail info@ballistol.de
Internet www.ballistol.de

Service des renseignements

Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr)
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures
d'ouverture du bureau.

! SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Aucune information disponible.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Remarques complémentaires

Pas des composants dangereux.



SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Aucune mesure particulière.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Aucune mesure particulière.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse

poudre ABC

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote (NOx)

Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.



6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Température de stockage recommandée : température ambiante

Stabilité au stockage

correctement stocké le produit se conserve indéfiniment

Classe de 3
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

Lors de l'application adéquate non nécessairement

Protection des mains

Puisque BALLISTOL-Animal est une moyenne de soins, aucune protection à la main n'est nécessaire

Protection des yeux

Si besoin: lunettes de protection

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

jaune clair

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif



Es wirkt!

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 23.09.2014 (F) Version 2.3
BALLISTOL-Animal

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|------------------------|-------------|---|---------|---------------|
| valeur pH | non déterminé | | | | |
| Température d'ébullition/plage d'ébullition | non déterminé | | | | |
| Point d'écoulement | -10 °C | | | | |
| Point d'éclair | 52 °C | | | | |
| Vitesse d'évaporation | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état solide) | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état gazeux) | non déterminé | | | | |
| Température d'inflammation | non déterminé | | | | |
| Température d'auto-inflammation | non déterminé | | | | |
| Limite inférieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Limite supérieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Pression de vapeur | non déterminé | | | | |
| Densité relative | 0,88 g/cm ³ | 20 °C | | | |
| Densité de vapeur | non déterminé | | | | |
| Solubilité dans l'eau | | 20 °C | | | émulsionnable |
| Solubilité dans un autre produit | non déterminé | | | | |
| Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W) | non déterminé | | | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | | | |
| Viscosité (cinématique) | 60 mm ² /s | 20 °C | | | |



Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|-----------------------------------|----------------------|---------|---------|----------|
| DL50 aiguë par ingestion | aucune | | | |
| Irritation des yeux | Légèrement irritant. | | | |
| Sensibilisation de la peau | non sensibilisant | | | |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

| | Taux d'élimination | Méthode d'analyse | Méthode | Evaluation |
|-------------------------|--------------------|-------------------|---------|----------------------|
| Biodégradabilité | | | | Bonne dégradabilité. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation



Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

13 02 07*

Nom du déchet

huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification facilement
biodégradables

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Botte: retour par le DSD (Duales System Deutschland).

SECTION 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA-DGR |
|---|---------|------|----------|
| 14.1. Numéro ONU | - | - | - |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | - | - | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | - | - | - |
| 14.4. Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | - | - | - |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1268 ERDÖLDESTILLATE, N.A.G. (Butanole), 3,F1,III, 3 (D/E), ADR inclus 5 I: quantité limitée LQ7 (jusqu'à 30 kg/Versandstück) plus de 5 L : Bien de danger

Transport maritime IMDG

UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. (Butanole), Klasse 3, VG III, (52°C c.c.), EmS F-E, S-E incluse 5 I: quantité limitée "LTD QTY" (jusqu'à 30 kg/Versandstück) plus de 5 L : Bien de danger



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 23.09.2014 (F) Version 2.3
BALLISTOL-Animal

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

matières fpl dangereuses UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s., Klasse 3.3, Groupe d'emballage III,
Disposition d'emballage 309 (Passager) / 310 (Chargement)

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementation nationale**

Classe de danger pour l'eau 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.2